



Les géomètres-experts réaffirment leur place aux côtés des collectivités

vendredi 1er mai 2026, par [lpe](#)

Les géomètres-experts regroupés à l'échelle de la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne, ont tenu leur assemblée générale ce 30 avril au palais des congrès de Royan, en présence de Séverine Vernet, présidente du conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts, Philippe Pacaud, vice-président, et de Bruno Guinard, président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Poitiers.

Ce temps fort de l'institution s'est ouvert par une allocution de Patrick Marengo, maire de Royan et président de l'agglomération Royan Atlantique. L'édile avait déjà participé aux Assises Nationales de la Sobriété Foncière que l'Ordre des géomètres-experts avait organisé en juillet 2024.

Ce témoignage marque l'intérêt des acteurs publics locaux pour les enjeux portés par la profession, au premier rang desquels figurent l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens. Bruno Guinard, le Président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Poitiers, a justement assuré à cette occasion que : *"Les géomètres-experts se tiennent aux côtés des élus et décideurs publics pour les conseiller et les accompagner dans leurs projets d'aménagement"*.

ENSEMBLE, un nouveau projet stratégique pour la profession

Les échanges ont ensuite permis de faire un large tour d'horizon de l'actualité de la profession complété par l'intervention de Séverine Vernet. La présidente du conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts a en effet profité de ce rassemblement pour présenter la nouvelle feuille de route de la profession : ENSEMBLE.

Ce projet stratégique a été élaboré à partir d'une consultation nationale organisée auprès de tous les géomètres-experts et consolidé à la suite des Assises nationales de la profession en novembre dernier. Articulé autour de 8 enjeux stratégiques déclinés en 118 projets, ENSEMBLE vise notamment à renforcer l'ouverture des instances ordinales sur la société, développer la filière et attirer de nouveaux talents ou encore concevoir des cadres de vie harmonieux et favoriser l'accès au logement pour tous les citoyens.

Sobriété foncière et ville durable

L'après-midi, une table ronde a permis aux professionnels réunis d'échanger autour de la ville de demain. Intitulée « **Sobriété foncière, dérèglement climatique et ville durable : Où en**

sommes-nous en 2026 ? », cette séquence, dirigée par Philippe Pacaud, rapporteur général des Assises Nationales de la Sobriété Foncière, a soulevé plusieurs questions : comment les collectivités peuvent-elles agir ? Quels enjeux pour le logement, l'activité et les ménages ? Quels impacts pour notre profession ? Quelles perspectives pour un avenir commun ? Autant de sujets auxquels les géomètres-experts, garants d'un cadre de vie durable, se doivent de prendre part : ensemble !

Le prochain Congrès de la profession s'intéressera à l'impact de l'IA sur le quotidien des géomètres-experts

Enfin, les géomètres-experts ont évoqué le prochain Congrès de la profession, qui se tiendra du 23 au 25 juin prochain à Nantes et qui sera consacré cette année à : "**L'impact de l'intelligence artificielle sur les technologies et les expertises du géomètre-expert**".

Pendant trois jours, conférences plénières, ateliers et échanges interactifs exploreront la manière dont l'IA transforme la profession, ses compétences et ses responsabilités. Un moment charnière qui permettra de dessiner les contours d'un cadre éthique et transparent dans lequel pourront s'inscrire ces nouvelles pratiques.

Le Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Poitiers est composé de :

Bruno Guinard, (Président),
Denis Thillard (1er Vice-président),
Damien Therry (Trésorier),
Éric Cellier (Secrétaire),
Jean-Brice Brunet et Christophe Menard (membres)

Chiffres clés :

1878 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre
2167 établissements répartis sur l'ensemble du territoire
Une filière de 10.000 emplois structurée essentiellement en PME

A propos : Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinale a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.